

Letia, un village sans poubelle

Depuis le 2 novembre, cette commune est la première du Spelunca-Liamone à bénéficier d'une collecte des déchets en porte à porte. Les containers de tri sélectif ont disparu du paysage. En cas de bilan positif, l'intercommunalité envisage d'étendre le procédé à tout son territoire

Depuis le 2 novembre, Letia bénéficie d'une collecte des déchets en porte à porte. La période de test durera une année entière au terme de laquelle, si le bilan s'avère positif, François Colonna, président de la communauté de communes Spelunca-Liamone, envisage d'étendre le procédé à l'ensemble des 31 communes de la région Ouest Corse.



Angèle Chiappini et sa première adjointe Hélène Flori sont satisfaites des premiers résultats enregistrés.

« Si on loupe la phase d'information de la population, on loupe tout ! »

Le village bénéficie de surcroît d'une semaine de mairie à temps plein. Valérie Bickodoni. Cette dernière fournit à l'am-

bièrent leur présence. Alors que la crise sanitaire met tout à l'arrêt son activité, l'équipe prend le temps par les portes pendant la trêve estivale et organise une réunion publique d'information au mois

d'août, quand le village est plein. Si on loupe la phase d'information de la population, on loupe tout ! », souligne-t-elle.

Le village bénéficie de surcroît d'une semaine de mairie à temps plein. Valérie Bickodoni. Cette dernière fournit à l'am-



La visite quotidienne des agents de collecte contribue à créer du lien social.

PHOTOS: P.C.

procèdent au ramassage dans les deux hameaux qui constituent le village. D'abord Saint-Bon. Certains habitants les guettent et sortent derrière leur sac en main propre, d'autres préfèrent le laisser à l'endroit convenu, sur un mur ou accroché à un arbre. Les agents enchaînent ensuite sur Saint-Martin. À 9 heures la collecte est terminée.

Sous l'apparence simplifiée du processus, il y a en réalité un mois et demi de travail opéré en amont, par Aurélie Castiglioni, directrice de la communauté de communes de Spelunca-Liamone, et Christophe Van Imbeck, nommé « ambassadeur de tri ».

Tous deux soulignent d'entrée que sans l'implication totale de la commune, l'opération n'aurait pu aboutir. Angèle Chiappini est l'un des quatre maires de l'interco à s'être portés volontaires pour le test, quand beaucoup d'autres af-

franchissent de tri la liste des résidents à l'année, celle de ceux qui viennent le week-end, enfin celle des personnes présentes au village seulement l'été.

Commence alors un long travail de visite sur rendez-vous dans chaque foyer : Christophe Van Imbeck explique à chacun le fonctionnement, les horaires, les plantings ; il fournit les sacs transparents dotés d'un code couleur en fonction du contenu à y déposer, ainsi qu'un guide pratique sous forme d'un prospectus-memo reprenant toutes les explications, avec un numéro d'appel en cas de question, bien que le premier réflexe de la population, qui est relativement âgée, soit d'appeler systématiquement la mairie plutôt que l'ambassadeur. « Nous avons commencé le test en période hivernale, pour que ce soit plus facile », précise Angèle Chiappini. « C'est qui ne viennent

qu'une bonne fois puis l'été se sont mis au bar et à manger. Si on passe le cap de l'été et que les gens jouent le jeu, nous aurons réussi », poursuit-elle.

Des résultats probants

D'ores et déjà, la commune peut se vanter d'obtenir un taux de tri exemplaire : avant 2014, les ordures ménagères (OM) représentaient environ 90 % des déchets. La mise en place des containers de tri dans les villages avait réduit ce taux de 20 %. Depuis la collecte en porte à porte, Letia enregistre un taux d'OM de seulement 20 %, soit moins que les emballages, fait exceptionnel.

« Sur la même période, on est tombé de 4,5 tonnes à 700 kg, se félicite Angèle Chiappini. Rien qu'à l'œil nu, on voit que ça marche ! »

PASCAL CHAUVÉAU



Toute l'équipe a travaillé un mois et demi en amont pour mettre en place le porte à porte.

Au-delà de quelques critiques, l'adhésion

À Letia, toute la population s'est fédérée autour d'un enjeu commun qui la mobilise, et certains soulignent que la collecte en porte à porte a, de surcroît, créé du lien social. D'abord à travers Jean-Lo et Kevin, les deux agents affectés au village : « Ils sont punctuels, souriants et disponibles, souligne un habitant. Si je n'ai rien laissé dehors, ils tapent à la porte et je fais une petite visite. » Et entre voisins, la solidarité joue, notamment quand, pendant les jours de neige ou de pluie, on va chez les plus anciens récupérer les sacs à sortir. Les premiers temps, il a fallu s'organiser, pour éviter que chiens, chats, vaches et cochons ne se servent avant le ramassage. Beaucoup ont une terrasse ou un jardin et ont investi dans des petites poubelles



Chaque foyer a reçu un kit d'emballage et un prospectus explicatif.

de tri. Pour sa part, Jeanne se plaint de quelques tris occasionnels : avant, elle allait au container quand elle le souhaitait, maintenant il faut s'organiser. Comme elle, Maria ne différen-

cie pas encore bien les semaines parfaites pour le papier, et celles impures pour le verre, alors elle prépare les deux, et les agents savent bien quel sac prendre... La notion d'ordures ménagères reste encore floue, et il faut donc simplifier qu'il s'agit des déchets qui ne se trient pas. D'autres, enfin, se plaignent du sac trop fragile destiné aux biodéchets, qu'il faut doubler pour qu'il ne craque pas. Christian suggère, de son côté, une organisation qui serait à son sens plus efficace : « Maintenant qu'il n'y a quasiment plus d'ordures ménagères, les collecter une fois par quinzaine suffirait largement. Ainsi, les agents pourraient deux fois au lieu d'une seule pour les emballages qui restent encore ce qui prend le plus de place. »

P.C.



Comment éviter que les animaux errants passent avant les agents de collecte...

Coûts réduits à terme

La compétence de la collecte des déchets revient aux communautés de communes, tandis que leur traitement est assuré par le Syvadee. Ce dernier facture uniquement la part d'ordures ménagères, à hauteur de 296 € pour chaque tonne enfouie. À l'inverse, le Syvadee reverse à la communauté de communes un soutien incitatif sur ce qui est trié. Le calcul des cotisations de l'année, facturé mensuellement, est basé sur le tonnage réel de l'année précédente. En clair, en 2020, les redevances d'ordures ménagères étaient basées sur ce qui a été jeté en 2019. Ainsi, même si dès demain nous devenions tous des bons élèves en matière de tri, il faudra encore payer de nombreux mois nos inciviles passés.

P.C.